



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2005

Avis sur la carte scolaire - Rentrée 2005-2006

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Guillaume JUIN donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 2005

Monsieur Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie a adressé à Monsieur Le Maire les courriers concernant les mesures de cartes scolaires dans les écoles publiques de Niort.

Ces mesures portent respectivement sur :

- l'ouverture d'un poste à l'école élémentaire P. de Coubertin,
- l'attribution provisoire d'un ½ poste de soutien pour l'année scolaire 2005/2006 à l'école élémentaire J. Zay
- l'ouverture d'un ½ poste C.L.I.N. à l'école élémentaire J. Zay,
- la fermeture d'un poste à l'école élémentaire J. Jaurès bien que cette école accueille des enfants handicapés moteurs,
- la fermeture d'un poste à l'école élémentaire Langevin-Wallon.

Conformément aux dispositions de la loi du 22 juillet 1983, ces mesures doivent être soumises à l'assemblée délibérante.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- prendre acte de ces différentes mesures et de se prononcer défavorablement pour le groupe scolaire J. Jaurès bien que cette école accueille des enfants handicapés moteurs.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Robert PLANTECOTE